



DESCRIPTION DU PROCEDE D'EVALUATION

L'évaluation de départ est effectuée à l'auto-école sur tablette à l'aide du logiciel  de Codes Rousseau.

Sont évalués :

- Vos prérequis en matière de connaissance du véhicule.
- Vos expériences vécues en tant qu'utilisateur de la route.
- Vos compétences psychomotrices.
- Vos motivations.

L'évaluation, d'une durée de 50 minutes, porte sur 20 tests cognitifs afin d'évaluer au mieux 12 facultés :

- Estimation ;
- Attention Partagée ;
- Adaptation ;
- Prévention des Risques ;
- Balayage Visuel ;
- Temps de Réaction ;
- Coordination Motrice ;
- Obéissance aux Règles ;
- Concentration ;
- Mémoire Visuelle ;
- Inhibition ;
- Largeur du Champ de Vision.

Une fois l'évaluation terminée, l'élève prend connaissance du résultat. Toutes les étapes de l'exercice affichent une lettre résultat, qui permet à l'enseignant de déterminer un volume prévisionnel d'heures pratiques.

Après une explication des résultats, le candidat, et son représentant légal s'il est mineur, signent l'évaluation. Un exemplaire est conservé par l'auto-école, et un autre est remis au candidat.